



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**FONDS DE REVENU COLABOR ANNONCE  
LA DISTRIBUTION DE FÉVRIER 2009**

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX SERVICES DE FILS DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS NI NE DOIT ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

**BOUCHERVILLE, QUÉBEC** – Le 17 février 2009 – Le Fonds de revenu Colabor (TSX : CLB.UN) a annoncé aujourd'hui une distribution au comptant de 8,97 cents par part pour la période du 1<sup>er</sup> février 2009 au 28 février 2009, qui sera versée le 16 mars 2009 aux porteurs de parts du Fonds inscrits à la fermeture des bureaux le 27 février 2009.

Colabor est un grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché de détail (épiceries, dépanneurs, etc.) et celui des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration).

On peut obtenir de plus amples renseignements dans les documents d'information déposés par le Fonds de revenu Colabor auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES SUIVANTES :**

Fonds de revenu Colabor  
M. Gilles C. Lachance  
Président et chef de la direction  
(450) 449-0026 poste 265

Fonds de revenu Colabor  
M. Michel Loignon, CA  
Vice-président et chef de la direction financière  
(450) 449-0026 poste 235